



## prêt immobilier refus de faire un dossier d'acceptation de prêt

Par flo06, le 16/10/2010 à 12:20

Bonjour,

Je suis allée voir ma banque pour un prêt immobilier suite à la signature de mon compromis de vente. Nous avons repris les simulations de financement faites précédemment et mis à jour puis elle m'a sortie sa proposition.

Très bien, je voulais donc constituer mon dossier de prêt pour lui remettre afin de faire une demande en bonne et due forme et donc recevoir une acceptation ou un refus.

Et bien, elle m'a tout simplement répondu qu'elle ne voulait pas faire travailler ses collègues pour rien donc si j'étais d'accord sur le principe de la simulation, on lancerait directement la demande ... sauf que moi, j'ai besoin d'une acceptation en bonne et due forme sous 45j si je veux pas perdre les 10% versés !! Donc ils forcent la main pour que tu acceptes d'emblée sans savoir si eux, vont t'accepter quitte à perdre ton temps aussi et donc ton argent. Je trouve ça inadmissible sachant que eux, ils profitent de notre argent largement et sans aucune contrepartie pour nous si ce n'est un service. Service non rendu pour moi en l'occurrence aujourd'hui!

La sanction pour ma part sera de partir de cette banque mais pour le moment j'ai une acceptation de crédit à obtenir et je me demande si toutes les banques ne vont pas me sortir la même chanson !!! Où est le libre choix et la libre concurrence si on ne peut pas comparer plusieurs acceptations d'offres ??

En ont-ils le droit et lorsque j'en aurai fini avec ce crédit, est-il possible de signifier ces abus à une instance ?

Merci de vos réponses  
Cordialement.